FICHE PRATIQUE 4

GUICHET UNIQUE
NICE facile

CONFIRMATION DE LA NAISSANCE



C.C.A.S
VILLE DE NICE

#ILoveNICE

VILLE DE NICE

Ce document a pour but de vous guider dans la démarche de confirmation de la naissance de votre enfant.

I. Dirigez-vous vers le Portail Familles.

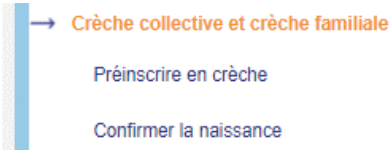
Rendez-vous sur le site familles.nice.fr.

Vous allez être redirigé vers le « **Portail Familles ».**



II. Confirmez la naissance de votre enfant.

Dirigez-vous sur « **Crèche collective et crèche familiale »**, puis « **Confirmer la naissance** ».



Sur l'écran suivant, sélectionnez l'enfant concerné en cliquant sur « **confirmer la naissance** ».



Renseignez les champs demandés et cliquez sur **« Confirmer »**.



Pour donner suite à cela, un message vous informe que la confirmation de la naissance a bien été prise en charge.

